

Compte-rendu conseil municipal du 26 juillet 2013

Présents : Christiane COLAS, Martial LOISY, Jacques SASSOT, Marie-Claude FELIX, Hervé COLAS, Martine MATHY, Gilles TABOULOT, Pierre CHAPUY, Didier FAUSSURIER, Marie-Claude MIGNOT, Florian VIALAR, Jean-Luc FROMONT.

Absentes: Lydie LOUIS, Laure PERREAL

Secrétaire: Jean-Luc FROMONT

Après lecture, le conseil adopte le compte rendu de la séance du 21 juin 2013 et passe à l'ordre du jour.

1) **Analyse thermographique de l'école et du bilan énergétique de la salle des fêtes**

Les conseillers d'Hélianthe présentent aux membres du conseil municipal l'analyse thermographique de l'école : l'isolation plafond de la partie la plus ancienne nécessiterait d'être refaite. Par ailleurs, plusieurs propositions d'amélioration sont faites dans le cadre du bilan énergétique réalisé sur la salle des fêtes.

2) **Contrat enfance jeunesse**

Le conseil municipal prend connaissance et approuve le contrat enfance et jeunesse 2012-2015. Il s'agit d'une convention d'objectifs et de cofinancement entre la communauté de communes de Montrevel en Bresse et les communes de Confrançon et St Didier d'Aussiat. Elle définit et encadre les modalités d'intervention et de versement de la prestation enfance jeunesse de la CAF. (*Délibération 2013-07-26-01*)

3) **Rapport d'activités de la communauté de communes de Montrevel en Bresse**

Le conseil prend acte de ce rapport d'activités présenté par Martine MATHY. (*Délibération 2013-07-26-02*)

4) **Plan de financement du plateau ralentisseur**

Le Conseil Général de l'Ain ayant émis un avis favorable à la demande de subvention pour la création du ralentisseur de l'école, le conseil municipal valide le plan de financement du plateau surélevé, soit 2171.68€ de subvention au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux et 12306.10€ d'apport par la commune, pour un montant total de 14477.78€. (*Délibération 2013-07-26-03*).

5) **Bail pour l'antenne de téléphonie**

Orange France a transmis le nouveau projet de bail prenant en compte les modifications demandées par la commune excepté le préavis de 24 mois : les conditions du bail précédent ne peuvent plus s'appliquer, dans la mesure où l'environnement qui entoure le déploiement de réseaux de téléphonie mobile a évolué depuis. Aujourd'hui, le groupe Orange estime nécessaire de disposer d'une visibilité à moyen terme de l'état de ses implantations. Le conseil autorise Mme le Maire à signer le nouveau bail. (*Délibération 2013-07-26-04*)

6) **Décision modificative n°1 du budget de la commune:**

Un ajustement des crédits est nécessaire pour financer un sous-bassement à l'école, 5000€ sont transférés du montant prévu pour la rénovation de l'appartement communal et réaffecté au chapitre 21, « opération non affectée ». (*Délibération 2013-07-26-05*)

7) **Adhésion à l'agence départementale d'ingénierie de l'Ain**

Pierre CHAPUY présente la genèse de l'agence départementale d'ingénierie de l'Ain qui, suite au désengagement des services de l'état, viendrait apporter une aide aux communes en termes de conseil, assistance à maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'œuvre pour des travaux de voirie, eau potable et assainissement inférieurs à 90000€. Cet établissement public à caractère administratif débutera son activité au 1^{er} janvier 2014. Le conseil décide d'adhérer. (*Délibération 2013-07-26-06*)

8) Réaménagement du parc d'activité de Cornaton

- Révision avec examen conjoint du PLU

Deux réunions de la commission ont eu lieu en juillet.

Celle du 05/07, outre la présentation de la démarche engagée, a présenté les éléments de diagnostic nécessaires à l'étude dite « Amendement Dupont » ainsi que le projet d'aménagement urbain du parc d'activité.

Celle du 19/07 a présenté les modifications à apporter au plan de zonage et au règlement du PLU ainsi que les modifications des orientations d'aménagement et documents annexes.

Le conseil doit attendre l'avis de la DREAL (direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement) pour poursuivre la révision avec examen conjoint du PLU. Les travaux d'aménagement de la zone d'activité pourraient commencer début 2014.

- Étude sur l'assainissement du parc d'activité (PA)

L'entreprise Sinbio a présenté son rapport sur les possibilités d'assainissement du PA le 12/07. Celui-ci a étudié les scénarios suivants :

N°1 : traitement des seules eaux usées du PA (step à l'intérieur de celui-ci)

N°2 : traitement des eaux usées du PA+ Restaurant la Sarrazine+raccordement de la zone Sud de la RD1079 (step en dehors du PA)

N°3 : traitement des eaux usées du PA par transfert des eaux usées vers le réseau actuel et la step existante ainsi que des variantes incluant le raccordement des logements domestiques excentrés et du camping. L'étude a également envisagé, les différentes filières de traitement des eaux usées: filtres plantés de roseaux, disques biologiques ou lit bactérien.

Les investissements nécessaires ont été estimés à un montant compris entre 218 360 € et à 589 000 € selon la filière et le scénario retenus.

Compte tenu de ces éléments, le conseil municipal estime qu'il n'est pas économiquement raisonnable d'étendre l'assainissement collectif aux habitations situées en dehors du parc d'activité. (*Délibération 2013-07-26-08*)

9) Bâtiments communaux:

Martial Loisy présente l'avancement des différents travaux et projets concernant les bâtiments :

- Local commercial

Le CONSUEL est conservé à la mairie, il est valable 2 ans. Mr Michaud étant en liquidation judiciaire depuis le 29/06/13, il n'y aura pas de raccordement EDF dans l'immédiat.

Une réunion de réception des travaux a eu lieu le 02/07 avec l'entreprise Caillaud Ingénierie et les artisans. Restent à faire : peinture par Jacques Ponthus, changement du chauffe-eau par l'entreprise Manigand et installation d'une VMC dans les sanitaires de la boulangerie.

- Appartement

Le diagnostic amiante et plomb avant travaux a été fait le 19/06/2013. Les rapports ne font pas état de présence de plomb et d'amiante dans les locaux et ont été transmis à l'entreprise Caillaud Ingénierie pour la poursuite de l'étude sur la rénovation de l'appartement.

- Salle des Fêtes

La réfection du parquet est programmée du 26/8 au 9/09.

Le conseil prend connaissance du choix de l'entreprise qui a été retenue (J.Goujon) pour le remplacement des menuiseries extérieures. Les travaux s'étaleront sur 2013 et 2014.

- Ecole

L'installation du soubassement est programmée fin juillet, début août.

Chaufferie : l'origine de l'eau qui arrive dans la chaudière semble provenir d'un tuyau percé entre la cuve et la chaudière. Le chauffagiste recherche toujours une solution.

10) Rapport d'activité 2012 de la SOGEDO

Pierre Chapuy rend compte du rapport d'activité de la SOGEDO : 646 habitants sont desservis par l'assainissement collectif, le volume traité est passé de 79 000 m³ à 105 000 m³ de 2011 à 2012 soit +33%, vraisemblablement en raison des eaux parasites dues à la pluviométrie.

11) Questions et communications diverses

- Une association dont l'objet est la pratique de l'anglais et dont la responsable habite Dommartin sollicite la commune pour l'utilisation d'une salle de réunion une fois par semaine ou tous les 15 jours. Le conseil donne son accord moyennant une location de 30€ par trimestre et l'établissement d'un contrat de location.
- Le CDG, centre départemental de gestion demande l'autorisation de diffuser des images de la commune à l'occasion du centenaire de la guerre de 14-18. Le conseil donne son accord.
- L'assemblée générale de la société de chasse aura lieu le 4 août.
- L'un des adjoints techniques est en arrêt maladie pour un mois. Il a donc été décidé de rechercher en urgence, un employé communal saisonnier. Deux personnes de Confrançon se sont portées candidates. Mme Alexandrine Ramsamy-Mouti a pris ses fonctions à mi temps jusqu'au 10 août, puis à plein temps lors des congés de Mr Lucien Lemaire.
- Le conseil général organise une réunion sur sa politique du logement social le 12 septembre.
- Les pompiers de Confrançon contrôleront l'état des bornes à incendie du 29/07 au 4/08.
- Les communes de Polliat et de Mézériat sont en révision simplifiée de leur PLU, à des niveaux d'avancement différents.
- Le bar Chez Cathy a finalement décidé d'abandonner la mise en place d'un distributeur automatique de boissons sur la voie publique.
- L'association Mémoires Paysannes organise un concours de labour avec d'anciens tracteurs sur un terrain derrière le château de Loriol le 8 septembre.
- Planète tennis a organisé son assemblée générale et constate une baisse de 20% de ses adhérents, surtout en enfants. **L'école de tennis enregistre un déficit de pris sur ses réserves.**
- L'association des maires ruraux sollicite une aide pour les communes rurales du Sud Ouest touchées par les inondations: le conseil décide un don de 100€.(*Délibération 2013-07-26-07*)

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.